

Circonscription de Caen Est
Ecole primaire publique Jean Guillou

26 place Jean Moulin 14390 CABOURG
Téléphone : 02 31 91 39 39 Courriel : ce.0140768J@ac-caen.fr

PROCES VERBAL du Conseil d'École n°3

Année 2020-2021

Le 22/06/2021, se sont réunis en visioconférence :

Du mardi 22 juin 2021 – Localisation : visioconférence
Tenue de la séance : Heure de début : 18h00/Heure de fin : 19h30

Direction d'école		
Stéphanie DURAND	Professeur des écoles (CM2)	
Elus de Cabourg		
Sébastien DELANOE	Adjoint au maire chargé des affaires scolaires	

Enseignants		
Sophie DUBOIS	Professeur des écoles (PS)	
Véronique BERLEMONT	Professeur des écoles (MS-GS2)	
Sonia KHAZAZ	Professeur des écoles (Brigade en CP-CE1)	
Marie-Amélie BOUTIN	Professeur des écoles (CE1-CE2)	
Véronique GRIMONT	Professeur des écoles (CE2-CM1)	
QUETEL Laura	Professeur des écoles, coordinatrice dispositif ULIS	
Florence ELHAYANI	Professeur des écoles (MS-GS1)	
Sarah MARIE	Professeur des écoles (CM1-CM2)	
Léa COGNET	Professeur des écoles (CM2)	

Parents élus titulaires		
CALLOUET Geneviève	Parent d'élève	Exc.
VALENTINY Christopher	Parent d'élève	
BETHON Elodie	Parent d'élève	
BEN NJIMA Zouhour	Parent d'élève	
OSWALD Sophie	Parent d'élève	Exc.
MARTINET Angélique	Parent d'élève	Exc.

Invités		
Marie-Pierre DELABARRE	Cheffe des services municipaux	
Régis MATUSZAK	Responsable du service éducation-jeunesse	

-Étaient excusés :

Institution		
Mme MARIE	Inspectrice de l'Éducation Nationale (par intérim)	Exc.
M. J-Claude BRUN-COTTAN	Délégué Départemental de l'Éducation Nationale	Exc.
Elus de Cabourg		
Tristan DUVAL	Maire	Exc.

Représentante du RASED		
Sophie FLEUTOT	Professeur des écoles « spécialisée »	Exc.
Parents élus titulaires		
KONATE Sophie	Parent d'élève	
PALLUEL Laetitia	Parent d'élève	
AMANT Sabrina	Parent d'élève	

Invités		
Stéphanie ALPAERTS	Psychologue scolaire	Exc.
Isabelle QUINQUIS	Infirmière scolaire	Exc.
Amélie CELLIER	ATSEM	Exc.
Isabelle DE SA LOREIRA	ATSEM	Exc.
Florian FLAMBARD	ATSEM	

-Étaient absents : Néant

Rédaction du procès-verbal par la présidente du conseil d'école, Mme Stéphanie DURAND, directrice

Secrétaire de séance : M. Christopher VALENTINY, parent élu

Déroulement de la séance :

- Présentation des membres du conseil et éventuellement des invités.
- Désignation d'un secrétaire de séance (un parent d'élève)
- Adoption du procès-verbal du Conseil d'école #2 du 30/03/2021
- Lecture de l'ordre du jour
- Discussion des points de l'ordre du jour et mise aux voix si nécessaire.
- Traitement des seules questions figurant à l'ordre du jour donnant lieu à décision ou avis.
- L'heure de fin du conseil d'école clos le procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Vie scolaire ;

2. Hygiène et sécurité ;

3. Activités périscolaires ;

4. Questions des parents élus.

Développement de l'ordre du jour et discussion/décision :

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du Conseil d'école #2 du 30/03/2021.

1. Vie scolaire ;

1.1 Elections des représentants des parents d'élèves 2021-22

Tous les ans, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils d'école. Chaque parent est électeur et éligible sous réserve qu'il soit détenteur de l'autorité parentale. Il ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

Dans le premier degré, le bureau des élections, présidé par le **directeur de l'école**, assure l'organisation des élections. Les parents d'élèves souhaitant se présenter au Conseil d'école sont invités à prendre contact avec la direction de l'école dans les 15 jours suivant la rentrée pour l'élaboration des listes électorales. Toute liste à établir au minimum 9 jours avant les élections.

Le jour des élections, les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.

Le vote en présentiel, à l'école :

L'amplitude d'ouverture des bureaux de vote est de quatre heures minimum. Les horaires du scrutin doivent intégrer ou une heure d'entrée ou une heure de sortie des élèves.

Le vote par correspondance :

Il permet d'éviter les contraintes liées à un déplacement jusqu'au bureau de vote tout en présentant les garanties de confidentialité requises. Les conditions de ce vote sont clairement indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles. Les documents relatifs aux élections comportent :

- les bulletins de vote

- la notice explicative du vote par correspondance
- éventuellement les professions de foi
- trois enveloppes numérotées garantissant l'anonymat du vote

Les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin. Le vote par correspondance peut également être transmis directement par l'élève sous pli fermé.

**Choix à l'unanimité du type de scrutin par le conseil d'école pour les élections 2021-22 :
vote par correspondance.**

1.2 Bilan des actions pédagogiques par classe 2020-21

<p><u>Festival du film romantique de Cabourg</u> du 09 au 13 juin : 35 ans du festival Toutes les classes ont participé à la projection scolaire à la Sall'in le jeudi 10/06/2021, dans le respect des règles sanitaires. Le déplacement des classes en bus a été pris en charge par la ville de Cabourg. <u>Le Château de sable</u> : film pour les enfants de petite, moyenne et grande sections, et CP-CE1 ont assisté à une séance comprenant trois films d'animation sans parole venus du Canada. L'animation utilisée est peu commune, utilisant des objets ou des marionnettes animées image par image. <u>SELKIRK, le véritable Robinson Crusoe</u> : film pour les enfants des autres classes. Le film est une adaptation de la véritable histoire du marin écossais Alexander Selkirk, pirate abandonné sur une île déserte pendant plusieurs années.</p>
<p><u>PS (Mme DUBOIS)</u>: Les deux sorties prévues initialement ont dû être annulées en raison de la crise sanitaires. Une sortie à pied à la plage de Cabourg prévue en fin d'année scolaire si les conditions météorologiques le permettent (le 2 juillet).</p>
<p><u>-MS-GS1(Mme EL HAYANI)</u>: 31/05/2021: sortie à la Maison de la nature de Sallenelles et autour de la laisse de mer sur la plage de Merville.</p>
<p><u>-MS-GS2 (Mme BERLEMONT) :</u> Dans le cadre d'un projet pédagogique sur le vivant, le non-vivant et la matière : le 31/05/2021, sortie à la Maison de la nature de Sallenelles et autour de la laisse de mer sur la plage de Merville. Plantation de graine et terrarium. Prêt de livre de la classe chaque semaine. Visite de la Villa du temps retrouvé (musée de Cabourg): le 05/07/2021 Cycle course d'orientation (4 séances) avec Martial dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. Mme BERLEMONT s'exprime sur le changement d'ATSEM en cours d'année : Mme Marie-Laure RAULT a été remplacée par M. Florian FLAMBARD. Mme BERLEMONT a salué le professionnalisme de Mme RAULT et a souligné l'excellente adaptation et l'implication de M. FLAMBARD auprès des élèves et dans ses nouvelles missions. Le projet natation des GS n'a pu avoir lieu cette année en raison de l'impossibilité de brasser les groupes classes, et en raison du manque de parents agréés pour accompagner les élèves.</p>
<p><u>-CP-CE1 (Mme KHAZAZ) :</u> -Le nombre de séances de natation a été réduit de 10 à 5 en raison des périodes de fermeture de la piscine. -Dans le cadre d'un projet pédagogique « Voyage dans le temps », <ul style="list-style-type: none"> • Deux intervenants du musée de Vieux-la-Romaine sont venus à l'école : -Intervention peinture sur stuc à la manière des fresques antiques -Intervention préhistoire : faire du feu avec différents outils (bois, silex), des lampes à graisse (à l'école) <ul style="list-style-type: none"> • Visite au Paléospace de Villers-sur-mer le 24/06 autour de la thématique des dinosaures </p>

-Projet « autour du jardin » : faire des plantations pour étudier la croissance des végétaux. Les enfants ont semé les graines de différents légumes ; ils les ont vus pousser avant de pouvoir les récolter.

-CE1-CE2 (Mme BOUTIN) :

-Dans le cadre d'un projet pédagogique « Voyage dans le temps »,

- Deux intervenants du musée de Vieux-la-Romaine sont venus à l'école :

-Intervention fabrication d'un instrument de musique antique : la flûte de pan

-Intervention préhistoire : faire du feu avec différents outils (bois, silex), des lampes à graisse

- Visite au Paléospace de Villers-sur-mer le 22/06 autour de la thématique des dinosaures et du métier de paléontologue

Exposition des productions artistiques des élèves dans le hall de l'école : mosaïque et sculptures.

Visite de la *Villa du temps retrouvé* comme finalisation du projet "Une école, un chantier" commencé en 2019-20.

-CE2-CM1 (Mme GRIMONT) :

Participation au concours Trio : jeu de calcul mental basé sur la maîtrise des tables de multiplication) organisé par le collègue A. Camus de Frontenay R. R. Le nom de Valentin élève de CM1 figure désormais sur le site puisqu'il a remporté la finale avec un score époustouflant (voir le site : https://www.acamus.net/index.php?option=com_content&view=article&id=305:trio&catid=41&Itemid=219)

Manon (CM1) a aussi été nommée lors de la première finale.

Participation aux deux épreuves de La Course aux Nombres

Il s'agit d'un concours d'activités mentales portant sur des thèmes mathématiques variés.

4 élèves ont reçu un diplôme, les autres n'ont pas démerité.

Participation au Rallye Lecture Kili

Cette année le rallye portait sur les personnages historiques. Durant un mois, il y avait 88 livres (sur support papier, vidéo ou audio) à lire et il fallait ensuite répondre à 5 questions de compréhension.

Notre classement : CE2 : 136^{ème} sur 811 classes participantes et CM1 : 81^{ème} sur 1023 classes.

Visite du musée de Cabourg La Villa du Temps Retrouvé

Le vendredi 25 juin, les enfants répartis en deux groupes, ont bénéficié d'une visite guidée sur le thème de la Belle Epoque et ont pu produire une œuvre par collage.

Initiation au golf (3 séances de 2h)

Organisation en 3 groupes grâce à la présence de bénévoles du Club de Golf De Cabourg.

Les enfants ont pu s'exercer au practice, aux approches et au putting green.

Initiation au tennis (8 séances)

Découverte du jeu sur différentes surfaces et pour la dernière séance découverte d'autres sports de raquettes (paddle, ...)

Mme GRIMONT adresse un merci tout particulier à Martial et ses deux assistants (Rémi et Adama).

A venir début juillet : Rallye découverte des particularités des villas de la Belle Epoque et pique-nique au Parc de l'Aiglon (sous réserve d'une météo clémente).

Dispositif Orchestre à l'école pour les CM1

3 professeurs de l'école de musique de la CCED prennent en charge des petits groupes d'élèves pour l'apprentissage d'un instrument à vent et une initiation au solfège.

-CM1-CM2 (Mme MARIE) :

-Suivi de la Mission Alpha de Thomas PESQUET.

-***Savoir rouler à vélo et initiation au code de la route dans le cadre des parcours éducatifs sportif et citoyen. Les élèves ont fait 5 séances à l'intérieur de l'enceinte de l'école. La location des vélos a été prise en charge par la ville et le projet a été mené en partenariat avec l'animateur sportif de la ville.

-Voile à la base nautique de Dives-sur-mer pour les élèves de CM2.

-Projet autour de la Seconde Guerre Mondiale « les enfants dans la guerre » : visite au Mémorial de

Caen, projection de la série *Les grandes grandes vacances*.

-½ journée à la plage en fin d'année le dernier jour de classe

-CM2 (Mmes DURAND-COGNET) :

-***Vélo et code de la route 'savoir rouler' : voir la classe de Mme MARIE

-Voile : 5 séances à la base nautique de Dives-sur-mer

-Projet CHAUNU : les élèves ont produit des caricatures en classe sur deux thèmes de leur choix : le harcèlement scolaire et le réchauffement climatique. Le dessinateur est intervenu une heure en classe pour donner aux élèves des conseils sur leur production de groupe.

-Visite découverte de la villa temps retrouvé le 18/06/2021

-En cette fin d'année, cycle paddle tennis et piquet ball.

-½ journée à la plage avec Mme COGNET le dernier jour de classe.

Villa du temps retrouvé de Cabourg

L'équipe enseignante a été invitée par la ville à visiter la Villa du temps retrouvé.

Les enseignantes ont pu bénéficier le 3 juin d'une visite guidée de la médiatrice pédagogique du musée. L'équipe enseignante remercie la municipalité et les personnels de la Villa pour leur accueil et leur disponibilité.

4 classes de l'école ont visité le musée et participer à une activité pédagogique en cette fin d'année scolaire.

1.3 Actions pédagogiques : perspectives 2021-22

Les projets sportifs habituels comme la natation, la voile ou le triathlon de Deauville seront poursuivis.

Il est aussi prévu que le projet savoir rouler à vélo soit reconduit, en partenariat avec la ville de Cabourg, pour l'intervention de l'éducateur sportif et du financement pour la location des vélos. Les élèves apprécient fortement ce projet. La police municipale n'a pas pu intervenir comme prévu cette année en raison de leurs nombreuses obligations. Mais le calendrier l'an prochain plus anticipé, ce qui permettra de définir des dates où les policiers municipaux pourront être présents.

Le « Savoir Rouler à Vélo » n'est pas obligatoire. Il est une déclinaison opérationnelle de la mesure du Comité Interministériel à la sécurité routière du 9 janvier 2018, visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ».

Le « Savoir Rouler à Vélo » est un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018. Le Savoir Rouler à Vélo n'est pas une évaluation. A l'issue de la formation, les enfants qui ont acquis les compétences inscrites dans le socle commun de compétences se voient remettre une attestation de suivi de la formation.

Des agents municipaux seront formés afin de remettre cette attestation a indiqué la Mairie.

La structure de l'école n'étant pas définitive, les projets plus spécifiques des classes seront présentés lors du premier conseil d'école 2021-22.

1.4 Actions de liaison inter-cycles

- Liaison école-collège (CM2-6^{ème})

Les actions prévues pour la liaison CM2-6^{ème} n'ont pas pu être mises en place cette année en raison de la crise sanitaire. Toutefois les parents et les élèves ont été invités à se rendre au collège.

Orientation des élèves de CM2 quittant l'école :

-13 élèves poursuivront leur parcours scolaire en 6^{ème} au collège de Dives-sur-mer.

-7 élèves poursuivront leur parcours scolaire en 6^{ème} dans un autre collège public de secteur en raison de leur orientation (ULIS Collège) ou de leur domiciliation.

-13 élèves poursuivront leur parcours scolaire en 6^{ème} au collège privé de Cabourg.

- Liaison GS-CP

Nature des actions : Visite de la classe des CP par les deux groupes de grande section : découverte de la classe de Mme KHAZAZ, lecture d'une production d'écrit par les CP, premier petit carnet d'écriture en souvenir de la visite comme prolongement d'activité en classe de GS.

Visite des locaux du pôle élémentaire. Questions des GS aux CP

Modalités : les élèves de GS sont venus avec leur enseignante. Pendant ce temps, le groupe MS de la classe a été pris en charge et placé sous la responsabilité de Mme DUBOIS à l'école maternelle.

Calendrier :

Lundi 21/06 avec les GS1 (Mme El Hayani)

Vendredi 25/06 avec les GS2 (Mme Berlemont)

1.5 Elèves en situation de handicap/dispositif ULIS

Mme QUETEL, coordinatrice du dispositif, dresse un bilan très positif pour cette année de fonctionnement du dispositif. Depuis son arrivée à l'école de Cabourg, elle dit avoir entamé un grand changement de fonctionnement. Elle note un très grand progrès sur le plan des inclusions dans les classes de référence. La loi de 2015 est mieux appliquée qu'auparavant.

La coordinatrice du dispositif rapporte que 10 élèves (sur les 12 que compte le dispositif) ont bénéficié d'une inclusion très régulière dans leur classe de référence. Les deux élèves concernés n'ont pas été inclus en raison de leurs troubles et/ou de l'aménagement de leur emploi du temps. Mme QUETEL pense que l'inclusion pourrait toutefois être envisagée l'an prochain pour tous les élèves du dispositif ; si l'emploi du temps de ces élèves le permet.

Les dix élèves présents dans les classes de référence ont pu participer à l'ensemble des projets mis en place dans leur classe. Le sentiment d'appartenance au groupe de référence est globalement proportionnel au temps passé par l'élève dans la classe de référence. Ce point reste à travailler et à améliorer. Toutefois il est à noter que le sentiment d'appartenance a évolué au cours de l'année pour certains élèves. Certains, en effet, réticents en début d'année, se rendent désormais avec motivation dans leur classe de référence. Le sentiment d'appartenance au regroupement ULIS reste toutefois fort, certains élèves étant scolarisés ensemble depuis plusieurs années. Le renouvellement de la cohorte en 2021-22 devrait permettre de faire évoluer la force du sentiment d'appartenance.

Mme QUETEL a confirmé sa présence à l'école de Cabourg pour l'année prochaine. Elle espère que cette amélioration des modalités/temps d'inclusion engrangée cette année se développera encore avec la nouvelle équipe et la nouvelle direction.

Mme QUETEL propose qu'une réflexion soit menée par l'équipe pour qu'un avenant au projet d'école soit directement en lien avec l'école inclusive.

Mme QUETEL lance un appel aux parents d'élèves en restant disponible pour les informer sur le fonctionnement du dispositif.

1.6 Compte-rendu du Conseil des élèves #3

Le deuxième conseil des élèves a eu lieu le 07/06/2021 en présence des délégués et de la directrice.

Le service du périscolaire a été invité à participer à ce conseil mais aucun représentant n'était présent.

Dans le cadre de la liaison inter-cycles, les représentants des élèves de GS ont été invités à assister au dernier conseil de l'année scolaire.

Les élèves des 8 classes et du dispositif ont donc été invités à s'exprimer sur les différents aspects de l'école.

Ordre du jour	Décision/discussion/ Demandes des élèves :
Cour de récréation	<p><u>Mettre en place des caisses à jeux</u> : cordes à sauter/cerceaux : en raison de la crise sanitaire, le partage de matériel utilisé à la main est compliqué. La demande des élèves sera donc reconsidérée à la rentrée prochaine selon l'évolution de la crise sanitaire.</p> <p><u>Rétablir la sonnerie</u> : La sonnerie a été arrêtée en raison du non brassage de groupes lors de la récréation, les horaires étant décalés et flexibles selon l'organisation des classes. La demande des élèves sera donc reconsidérée à la rentrée prochaine selon l'évolution de la crise sanitaire.</p> <p>Remettre des bancs dans la cour de récréation. Demande déjà effectuée aux deux précédents conseils.</p> <p><u>Arrêter les « gros mots » et les coups de pied</u> pendant la récréation.</p> <p>Un élève de GS demande des « ballons-sauteurs ».</p> <p>Mettre des petits jeux dans l'espace herbé.</p> <p>De nouveaux jeux marqués au sol dans la petite cour seraient appréciés.</p> <p><u>Faire intervenir les délégués pendant les récréations comme médiateurs.</u></p> <p>Les délégués seraient reconnaissables à leur brassard.</p> <p>La directrice dit que le budget mairie a permis de commander deux ballons de foot et un ballon de basket pour chacune des classes.</p> <p>Le matériel sera fourni aux classes à la prochaine rentrée.</p>
Locaux	« Rénover le préau parce qu'il fuit. »
Temps périscolaire	<p>Bien respecter les jours pour la rotation des groupes sur le terrain de foot.</p> <p>Arrêter les « gros mots » et les coups de pied pendant la récréation du midi.</p> <p>Faire un temps calme avant le retour en classe.</p>
Restaurant scolaire	<p>Les élèves souhaiteraient plus souvent décider des menus.</p> <p>Les élèves souhaiteraient que soit reconduit le projet « un repas-une couleur » qu'ils disent avoir beaucoup apprécié.</p> <p>La directrice profite de cette remarque pour leur rappeler l'importance de goûter à de nouveaux aliments, des aliments différents et variés qu'ils ne connaissent pas toujours. A la cantine on découvre de nouveaux aliments.</p>

1.7 Livrets scolaires (second semestre)

Date de restitution aux parents : semaine du 28/06 au 02/07.

Date du retour des LSU pour insertion dans le dossier de suivi de l'élève : au plus tard le 05/07/2021.

1.8 Prévisions d'effectifs & structure pédagogique 2021-22

- Etat des effectifs au 22/06/2021 :

165 élèves inscrits : 8 classes et 1 regroupement ULIS (11 élèves avec notification)

Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
EFFECTIF	3 Jauge maximale : 6 TPS	12	18	13	23	19	23	22	32
ULIS (11)					0	2	4	1	4
		Total maternelle : 46			Total élémentaire : 119				Total école : 165 inscrits (151 en cas de comptage)

Pour information, les élèves du dispositif ULIS et les élèves de TPS ne comptent pas dans les effectifs comptabilisés lors des comptages car, respectivement, les premiers sont sensés être présents dans l'unité ULIS et les seconds n'ont pas d'obligation scolaire.

Les effectifs de l'école sont en baisse, pour -entre autres- des raisons démographiques comme c'est le cas également dans d'autres communes environnantes du bord de mer.

M. DELANOE, élu aux affaires scolaires, lance un appel à tous les parents d'élèves pour dynamiser les familles et encourager les inscriptions à l'école Jean Guillou : « *une école très motivante avec beaucoup d'atouts à laquelle il est possible de s'inscrire sans modalité particulière, sans dérogation et avec les mêmes avantages financiers que les enfants de Cabourg pour les services périscolaires.* »

- Structure pédagogique :

Cette proposition privilégie des effectifs bas aux niveaux CP & CE1 au regard notamment des résultats des évaluations nationales.

Classe	TPS-PS-MS	MS-GS		CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
Effectif	9+12+8	10+13		17	6+11	8+12	11+10	12+10	22
	23	23		17	17	20	21	22	22

Cette proposition devrait évoluer, selon les choix de l'équipe 2021-22 et selon l'évolution des effectifs jusqu'au jour de la rentrée fixée au jeudi 2 septembre 2021.

Une autre répartition d'élèves dans les classes envisageant une large majorité de niveaux simples à petits effectifs est également envisagée si les 8 classes sont maintenues selon le souhait de la communauté scolaire : les faibles effectifs seraient très bénéfiques pour les élèves, notamment au regard des résultats des évaluations nationales de CP et de CE1, les dernières années.

Pour ces raisons, le nom des enseignantes n'est pas attribué aux classes, celles-ci pouvant être modifiées jusqu'au jour de la rentrée.

Mouvement dans l'équipe enseignante :

Départs : Mme GRIMONT (retraite après 23 années d'exercice à Cabourg) et Mme DURAND (mutation à l'étranger après 1 année d'exercice à Cabourg).

Arrivée : Mme MARGUERITE en poste cette année à l'école de Bretteville-sur-Odon

Avec son autorisation, il est annoncé lors du conseil que Mme CALENDRE reprendra ses fonctions à mi-temps à la rentrée de 2021.

1.9 Préparation de la rentrée de septembre 2021

Accueil des TPS en 2021-22 avec une jauge de 6 élèves au maximum pour l'année scolaire.

L'accueil des élèves (horaires, lieux) à la rentrée sera déterminé en fonction des mesures sanitaires en vigueur pour les écoles à la rentrée 2021.

Listes de fournitures 2021-22 : Elles seront collées dans le cahier de liaison et accessibles aux parents via le site web de l'école et par voie d'affichage public à l'entrée principale du pôle élémentaire.

1.10 Présentation du PEDT 2021-24 par la municipalité

M. DELANOË rapporte que le nouveau PEDT a été validé par le conseil municipal. Il souhaite que ce PEDT apporte encore plus de cohérence et de complémentarité dans les actions communes entre les différents acteurs éducatifs entourant les jeunes présents sur le territoire.

M. DELANOË souhaite poursuivre le travail initié par l'équipe pédagogique pour maintenir la structure éducative de Cabourg.

M. DELANOË remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du PEDT.

1.11 Bilan coopérative scolaire (subvention mairie)

-Subvention mairie 2020-2021 : 4250 euros : L'équipe enseignante remercie la ville de Cabourg pour cette subvention qui permet l'élaboration des projets pédagogiques sans contraintes financières.
-Bénéfice photo OGIER : 970 euros
-Solde du compte coop au 04/06/2021 : 22 892,41 euros
Mme DURAND est actuellement mandataire de la coopérative scolaire. En accord avec l'OCCE, elle clôturera le bilan financier 2020-21 au plus tard le 06/07/2021.

1.12 Remerciements

L'équipe enseignante remercie les collègues AESH pour leur investissement auprès des élèves concernés.

L'équipe enseignante remercie aussi les intervenants réguliers auprès des élèves : M. Martial NICOLAS pour l'EPS et M. Jérôme CHATRY pour l'informatique. Leurs interventions sont très appréciées par les élèves et leur contribution est importante pour les enseignants travaillant en équipe avec eux.

2. Hygiène et sécurité ;

2.1 Exercice incendie n°2

Le deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 25/05/2021 dans les deux pôles de l'école primaire. Les deux exercices se sont bien déroulés.

Il a toutefois été rappelé que toutes les portes des bâtiments, intérieures et donnant sur l'extérieur doivent être fermées après le passage/la sortie des élèves.

2.2 Entretien et sécurisation des deux sites scolaires

-Entretien : pas de constat de travaux majeurs à effectuer, hormis les travaux d'entretien réguliers.

-Sécurisation des locaux : L'école est toujours sous plan Vigie Pirate "sécurité renforcée". Il est primordial de veiller à ce que toute intrusion dans l'école soit rendue impossible, autant pour la sécurité des élèves que pour celle des personnels.

La directrice a rappelé à tous les usagers de l'école de bien vouloir veiller à ce que toutes les portes donnant sur l'extérieur soient verrouillées avant de quitter l'école.

Port du masque aux abords de l'école : « Par arrêté préfectoral, le masque est toujours de vigueur aux abords des écoles au moment d'emmener ou récupérer les enfants ». Le port du masque reste en effet obligatoire en extérieur dans les situations où les règles de distanciation ne peuvent s'appliquer. Lorsque la proximité avec les autres ne permet pas la distanciation, porter le masque permet de se protéger et de protéger les autres.

2.3 Campagne tests salivaires

Vendredi 28 mai, le matin par le laboratoire Cerballiance.

La quasi-totalité des élèves a participé aux tests.

Aucun retour de la part des parents n'a été effectué suite à la positivité d'un élève.

2.4 Fermeture classe COVID : procédure

Si l'élève d'une classe est testé positif à la Covid-19, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale déclare la classe fermée pendant une semaine.

Procédure à suivre par la famille de tout élève de la classe fermée :

L'enfant doit rester isolé les 7 jours. Il doit réaliser un premier test antigénique dans les plus brefs délais.

Si le premier test est négatif, l'isolement se poursuit car l'enfant peut être en phase d'incubation de la maladie. Si le test est positif, les parents seront rappelés par l'Assurance Maladie pour adapter la conduite à tenir en tant que cas confirmé.

Un deuxième test (antigénique ou RT-PCR) devra être réalisé en fin d'isolement pour le retour en classe.

Le retour à l'école se fait alors sous réserve d'un résultat négatif, de l'absence de symptômes et de la poursuite du respect strict des mesures barrières. Les parents doivent alors fournir une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test à J-7 par l'élève et du résultat négatif de celui-ci.

2.5 Exercice PPMS

Un exercice départemental est prévu au mois d'octobre 2021.

3. Activités périscolaires ;

3.1. Bilan des activités du troisième trimestre

M. Régis MATUSZAK dit que le protocole sanitaire n'a pas facilité les choses cette année et qu'il espère repartir sur une année normale. Toutefois il dresse un bilan positif des activités menées cette année. Les mêmes activités se poursuivent : yoga (tous les jours sauf le vendredi), initiation à la langue des signes (qui pourrait inclure également les maternelles), ateliers numériques et autres activités sportives diverses.

La sortie famille de fin d'année aura lieu au parc de l'Aiglon de Cabourg le samedi 3 juillet avec, entre autres, accrobranche et pétanque. Si le temps le permet, pique-nique pour le déjeuner ou barbecue.

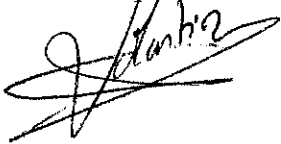
4. Questions des parents élus

Aucune question n'a été envoyée à la directrice par les parents élus.

Avant de clore ce troisième conseil d'école, Mme DURAND a souhaité bonne continuation à l'école et aux élèves avec lesquels elle a beaucoup apprécié travailler au cours de son année de direction d'école à l'EPPU Jean Guillou de Cabourg.

Le conseil s'est clos à 19h30.

Le secrétaire de séance, parent élu
M. Christopher VALENTINY



La directrice de l'école, présidente de séance
Mme Stéphanie DURAND

